Image not found or type unknown

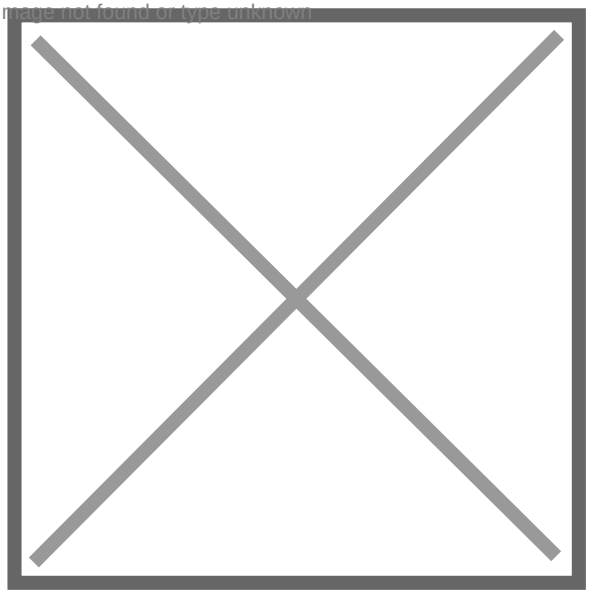

Au sujet de l obtention de la carte de 10 ans

Par **delicatesse**, le **05/01/2009** à **10:01**

svp j aimerais savoir à quel date je dois depose mon dossier de carte de 10 ans etant donnee que ma carte de sejour d un an expira le 6 avtil 09 je suis algerienne et conjoint de francais et quel est la procedure a suivre dpt 93 sous prefecture de raincy merci de me donner plus de detail

Par **bilop**, le **05/01/2009** à **18:22**

bonjour il est preferable de deposer ton dossier un mois avant l'expiration de ton titre d'un an si tu le fait trop tot ils peuvent t'annuler ton dossier,
tu vas à la prefecture tu retires un formulaire et tu mets tous les documents fiche de paie si tu travailles contrat de travail,si tu as des enfants ...tout
j'ai oublié et une demande manuscrite(lettre de motivation).
moi c'est ceque j'ai fait
bon courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés